

Questions Réponses : Kertel / I-Charging

LE PRINCIPE :

I-charging est un procédé innovant qui assure une transaction de crédit instantanée et totalement sécurisée depuis votre carte Kertel vers les comptes prépayés des téléphones mobiles de vos proches restés à l'étranger.

COMMENT CA FONCTIONNE ?

Le mode d'utilisation est très simple. Vous devez :

1. composer le numéro du serveur vocal dédié à I-charging : 01 40 88 66 78 (prix d'un appel local) ;
2. saisir le code de votre carte Kertel ainsi que le numéro du téléphone mobile à recharger (précédé de 00 + indicatif du pays)

En quelques secondes, le crédit de votre carte Kertel est transféré sur le compte prépayé de votre correspondant. Une confirmation par SMS lui est automatiquement délivrée.

VERS QUELS PAYS PEUT-ON ENVOYER DU CREDIT ?

Pays	Réseaux Mobiles
Sénégal	Tigo
République démocratique du Congo	Vodacom
Congo	MTN
Cameroun	MTN
Centrafique	Moov
Bénin	Moov

Il faut noter que les utilisateurs de ces réseaux sont à 95% en prépayé. Très bientôt, ce service s'ouvrira à d'autres pays d'Afrique et du Maghreb.

QUELLES CARTES KERTEL PROPOSENT I-CHARGING ?

Seules les cartes Kertel rechargeables France-Monde, Maghreb-Orient, Africa et Tropic vendues dans les bureaux de poste permettent l'utilisation de ce service.

QUELS MONTANTS DE CREDITS PEUT-ON TRANSFERER ?

3 valeurs de transfert de crédit sont proposées :

- 7,5€ => 3000 F CFA ou \$ 6,70
- 15€ => 7 300 F CFA ou \$ 16,50
- 25€ => 12 800 F CFA ou \$ 29,00

Le montant envoyé (diminué des frais de transfert) est converti en devise locale et dépend du cours du change en vigueur à la date du transfert. Les conversions en devises locales indiquées ci-dessus sont donc communiquées à titre indicatif.

QUELS SONT LES FRAIS DE TRANSFERT APPLIQUES ?

Les frais sont variables en fonction des montants transférés. Ils varient également en fonction du cours de la devise. Pour connaître les frais de transfert en cours d'application, contactez le service client Kertel au 0 811 29 00 41 (prix d'un appel local, consultez votre opérateur).

POURQUOI PAIE-T-ON DES FRAIS DE TRANSFERTS ?

Les frais de transferts permettent à I-charging de vous fournir un service complet et sur mesure. Le coût du transfert par I-charging est soumis à la TVA intracommunautaire sur les services (19,6%) applicable au seul coût du transfert.

QUE SE PASSE T-IL S'IL Y A UNE ERREUR DANS LA COMPOSITION DU NUMERO DE MOBILE A RECHARGER ?

Après avoir composé le numéro de mobile à recharger, une confirmation du numéro est demandée, vous pouvez donc annuler le transfert de crédit.

Après la deuxième validation, toutes demandes de modification et d'annulation est impossible. Le montant du transfert reste à la charge du client.

JE N'ARRIVE PAS A TRANSFERER DE CREDIT AVEC MA CARTE KERTEL, POURQUOI ?

Plusieurs cas peuvent se présenter :

- Vérifier que votre carte Kertel est bien une carte rechargeable. Seules les cartes rechargeables, vendues en bureau de poste permettent d'utiliser ce service.
- Vérifier d'avoir saisi les bons chiffres du code confidentiel de votre carte, une erreur de saisie peut justifier le non fonctionnement sur service.
- Vérifier le crédit disponible sur votre carte. Un montant minimum de 7,50 € est requis pour l'utilisation de ce service.

Pour toutes autres questions, contactez le service client Kertel au 0 811 29 00 41 (prix d'un appel local, consultez votre opérateur).